

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le panneau des barres à 13 kV est équipé de :

- a) deux voltmètres simples avec commutateurs pour les barres principales et les barres auxiliaires,
- b) un voltmètre enregistreur pour le contrôle du réglage de tension,
- c) les lampes de terre.

Aucun dispositif de protection n'est placé sur le tableau 13 kV, car les lignes sont protégées par des relais directs.

Sur chacun des panneaux à 380/220 volts courant triphasé et à 60 volts courant continu, on trouve un ampèremètre, un voltmètre, et un système de distribution avec interrupteurs rotatifs et coupe-circuit, pour l'ensemble des services internes : éclairage normal, éclairage de secours, commande des commutateurs à gradins, batterie d'accumulateurs, circuits de déclenchement, l'alarme et la signalisation.

Le transformateur de 20 kVA, raccordé sur les barres principales à 13 kV, produit le courant triphasé à 380/220 volts. Une batterie au cadmium-nickel, de 60 volts et 40 ampères-heures, fournit le courant continu. Elle est chargée en permanence (charge lente) ou temporairement (charge rapide), par un dispositif redresseur à sec, au sélénium, connecté lui-même sur le courant alternatif à 220 volts.

Comme le poste de Rolle, le poste transformateur de Nyon n'est pas une installation surveillée en permanence par le personnel de la Compagnie. Il importe donc que celui-ci soit informé de toute perturbation d'exploitation, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de nécessité. C'est pourquoi le signal d'alarme est transmis au bureau de la Compagnie à Nyon et au domicile de deux agents, par le réseau téléphonique, en utilisant le même principe qu'au poste de Rolle. Ce système installé au poste de Marcellin a déjà rendu d'excellents services.

Entreprises et fournisseurs.

Les entreprises et fournisseurs suivants ont collaboré à la construction et à l'équipement du poste transformateur de Nyon : Architecte, R. Paréaz, Crassier ; Terrassements et maçonnerie, F. Reymond, Nyon ; Dalles et fenêtres en béton, Granito S. A., Bussigny ; Charpente, Bopp frères, Nyon ; Couverture et ferblanterie, F. Baudet, Nyon ; Menuiserie, A. Dorier, Nyon ; Serrurerie, A. Gamberoni, Nyon ; Peinture, Jaquinet Frères, Nyon ; Vitrierie, A. Demenga, Morges ; Rails, Ateliers de constructions mécaniques, Vevey ; Charpentes métalliques et volets à rouleaux, F. Ernst, Morges ; Appareillage à 40 et 13 kV, C. Maier, Schaffhouse ; Disjoncteurs à 40 et 13 kV, Sprecher & Schuh, Aarau ; Transformateurs de mesure, Moser Glaser, Bâle ; Transformateur des services internes, Ateliers de construction, Oerlikon ; Transformateurs de 3500 kVA, Brown Boveri, Baden ; Tableaux, Brown Boveri, Baden ; Etude complète, Forces de Joux, Lausanne ; Montage, Forces de Joux, Nyon.

Mise en service.

Le nouveau poste transformateur de Nyon a été mis en service le 2 mai 1947. Les grandes améliorations attendues, dès cette mise en service, se sont pleinement confirmées. Cette nouvelle installation de la Compagnie vaudoise marque une étape importante, pour les possibilités de développement de la ville de Nyon et de toute la région jusqu'à Coppet. Elle rentre dans le cadre de l'effort considérable que fait la Compagnie, pour étendre et rénover ses installations, afin de pouvoir satisfaire sa nombreuse clientèle.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Rapport du Président

présenté à l'assemblée générale du 31 août 1947, à Davos.

Rappelons tout d'abord que notre dernière assemblée, tenue à Lausanne le 18 mai 1946, avait eu lieu en présence de MM. Pierre Vago, secrétaire général des « Réunions internationales d'architectes » (R. I. A.), P. Vischer, président du « Comité permanent international des architectes » (C. P. I. A.), S. Giedion, secrétaire général des « Congrès internationaux d'architecture moderne » (C. I. A. M.) et E. Fatio, président central de la « Fédération des architectes suisses » (F. A. S.). Elle a donné l'occasion de procéder à un premier échange de vues sur le rôle de notre groupe. Après avoir entendu d'intéressants rapports sur l'état général des relations internationales parmi les architectes, l'Assemblée a reconnu qu'il nous appartenait de prendre l'initiative de créer un organe susceptible de représenter l'ensemble des architectes suisses.

Chargé de prendre contact avec les comités de la S. I. A. et de la F. A. S., avec les membres suisses du C. P. I. A. et avec le groupe suisse des C. I. A. M., votre comité a confié cette tâche à une délégation formée de votre président, de MM. Vouga, secrétaire et Dr M. Hottinger.

En septembre 1946, le comité de direction des R. I. A., était convoqué à Londres. La question des rapports avec le C. P. I. A. les C. I. A. M., et l'U. N. E. S. C. O. devait occuper une place essentielle dans l'ordre du jour de cette conférence, et il était particulièrement important que notre groupe suisse fut bien représenté. En plein accord avec le comité, votre président s'est désisté en faveur de notre collègue, M. Burckhardt, membre du groupe depuis sa fondation et également membre des C. I. A. M. qualifié par sa connaissance approfondie de la langue anglaise et ses relations étendues en Angleterre. M. Burckhardt s'est rendu à Londres en qualité de délégué du groupe suisse avec notre secrétaire P. Vouga, membre du comité central des R. I. A. Nos deux collègues ont pris une grande part aux discussions qui aboutirent à une proposition concrète tendant à la transformation des « Réunions internationales d'architectes » en *Union internationale d'architectes*, les comités internationaux furent invités à prendre les mesures nécessaires pour devenir aussi largement représentatifs que possible des architectes de leur pays.

La Conférence de Londres décidait en outre que la prochaine Réunion internationale d'architectes aurait lieu en Suisse. Prévue d'abord pour septembre 1947, cette Réunion a été renvoyée à 1948.

Le 5 novembre 1946, votre comité s'est réuni à Zurich pour entendre les rapports de nos délégués à Londres et pour prendre contact avec les représentants des autres groupements d'architectes. La S. I. A. était représentée par le président central, M. Max Kopp et par le secrétaire central M. Soutter. Le C. P. I. A. avait délégué M. Léon Jungo, directeur des constructions fédérales, le F. A. S. M. Coradmann, président central.

Une discussion fort intéressante suivit le rapport de M. Burckhardt et, sous réserve de quelques divergences, l'assemblée unanime se prononça en faveur de la constitution d'un *Comité suisse des relations internationales*.

Ce comité s'est constitué à Zurich, le 4 février de cette année. Il comprend les architectes suivants :

Président : M. le professeur *J. Tschumi*, Lausanne.

M. le professeur *D^r W. Dunkel*, Zurich, représentant la S. I. A.

M. *Paul Vischer*, Bâle représentant la S. I. A.

M. *Fernand Decker*, Neuchâtel, représentant la F. A. S.

M. *Léon Jungo*, directeur des Constructions fédérales, Berne, membre du C. P. I. A.

Secrétaire : M. *J.-P. Vouga*, Lausanne, représentant les R. I. A.

Ce comité, qui compte des représentants des plus grandes associations, des écoles supérieures d'architecture de Zurich et Lausanne, de l'Administration fédérale, peut compter sur l'appui de tous les architectes suisses et cherchera à se faire reconnaître officiellement. Le président central des R. I. A. fut avisé de sa constitution.

Notre collègue Vouga représenta les R. I. A. et le nouveau Comité provisoire à une réunion à Bruxelles en juin 1947 au cours de laquelle il fut décidé d'organiser à Lausanne en juin 1948 le Congrès de l'*Union internationale des architectes*, qui consacra la fusion des associations existantes.

La question qui avait été abordée au cours de la dernière assemblée et qui a occupé votre comité pendant toute l'année a donc abouti sur le plan international comme sur le plan suisse à des solutions concrètes.

Rappelons que la constitution d'une section suisse des R. I. A. a été décidée le 15 avril 1939 à Olten par l'Assemblée des délégués de la S. I. A. comme « groupe professionnel des architectes S. I. A. pour les relations internationales ». Avec l'appui de la S. I. A. notre groupe s'est rapidement développé dans une période difficile. Pendant toute la durée de la guerre, il a pu rendre service par l'envoi de matériel technique et de livres à nos collègues étrangers dans les camps de prisonniers, en prenant part à l'organisation des « Concours de la captivité ». Dès la fin des hostilités, il a renoué les relations interrompues avec le siège central à Paris. Il a organisé dans les principales villes de notre pays les « Comités d'accueil » qui ont fonctionné pour recevoir les architectes étrangers de passage.

Aujourd'hui, la nécessité d'assurer une meilleure représentation de l'ensemble des architectes suisses s'est imposée. En prenant l'initiative de convoquer les grandes associations d'architectes S. I. A. et F. A. S. avec le C. P. I. A. pour constituer le « comité suisse des relations internationales », votre comité a agi dans le sens indiqué à la dernière assemblée et conformément aux instructions du Congrès de Londres.

Le choix de notre pays pour tenir le « Congrès de l'Union internationale des architectes » est un honneur pour nous, qui comportera aussi une tâche importante pour l'année prochaine, et, en remerciant ceux qui ont aidé le comité jusqu'ici nous leur demandons de continuer à lui donner leur appui.

Le président : F. GAMPERT.

* *Communiqué.*

L'Assemblée générale du Groupe, réunie à Davos le 31 août 1947 a pris acte avec satisfaction de l'heureux résultat des démarches entreprises par le Comité du Groupe à la suite des décisions de l'assemblée de Lausanne en mai 1946. Ces démarches ont, en effet, abouti à la constitution du Comité provisoire des architectes suisses pour les relations internationales, chargé désormais par la S. I. A. et par la F. A. S. de représenter à l'extérieur l'ensemble des architectes suisses.

Le Groupe s'est félicité, en outre, que la décision de créer une association internationale unique, l'*Union internationale des architectes* (U. I. A.) prise à Londres en septembre 1946, ait été confirmée à Bruxelles les 24, 25 et 26 mai 1947 en présence du président et de plusieurs membres du C. P. I. A. ;

que la décision de confier à la Suisse l'organisation du premier congrès de l'U. I. A., qui sera précédé de la constitution officielle de l'Union, ait été également confirmée ;

que le Comité provisoire ait accepté la mission d'organiser ce congrès qui aura lieu, du 28 juin au 4 juillet 1948, à Lausanne.

Le Groupe a accepté la proposition que lui a faite le Comité provisoire de participer à l'organisation en se chargeant plus spécialement des excursions prévues au programme du congrès.

Il a fixé à 10 fr. la cotisation pour 1947. Une entente est intervenue à ce sujet entre le Groupe et les organisateurs du Congrès selon laquelle la carte de membre de la Section suisse des R. I. A. permettra de prendre part à un certain nombre de manifestations organisées par le congrès.

Nous vous prions donc de faire bon accueil au remboursement qui vous parviendra par un prochain courrier et nous vous présentons, Monsieur et cher collègue, l'assurance de notre parfaite considération.

Le président : Le secrétaire :
FRED. GAMPERT. J.-P. VOUGA.

LES CONGRÈS

Assemblées générales de l'Association suisse des électriciens et de l'Union des Centrales suisses d'électricité.

Les organisations de l'industrie électrique, l'Association suisse des électriciens (A. S. E.) et l'Union des Centrales suisses d'électricité (U. C. S.) ont tenu leurs assises les 6, 7 et 8 septembre à Interlaken, avec une participation de plus de sept cents personnes. L'Union des Centrales suisses d'électricité s'est réunie le samedi sous la présidence de M. H. Frymann, directeur des Entreprises électriques du canton de Zurich. MM. J. Promier, directeur du Service de l'électricité de Genève, S. Bitterli, directeur des Entreprises électriques de Wynau, Langenthal, et F. Kähr, directeur des Entreprises électriques de la Suisse centrale, Lucerne, ont été réélus membres du comité. Pour remplacer MM. E. Fehr (Zurich), ancien directeur des Forces motrices du Nord-Est Suisse et V. Abrezol (Lausanne), directeur de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des Lacs de Joux et de l'Orbe, démissionnaires, l'assemblée élut MM. H. Marty (Berne), directeur des Forces motrices bernoises, et M. Lorétan (Lausanne), directeur de la S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, nouveaux membres du comité.

En vue de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1948 de l'Assurance vieillesse et survivants, l'assemblée décida de créer une Caisse de compensation des centrales suisses d'électricité pour l'A. V. S. En remplacement de M. le conseiller fédéral Celio, empêché d'assister à l'assemblée, M. le D^r E. Weber, chef du contentieux et du secrétariat du Département fédéral des postes et chemins de fer, prit la parole au nom des autorités fédérales. A l'issue de l'assemblée, M. E. Fehr, ancien directeur des Forces motrices du Nord-Est Suisse, donna une conférence intitulée « Considération sur la situation actuelle de l'approvisionnement de la Suisse en électricité ».